



***Rencontre annuelle du Programme d'appui aux droits linguistiques
Le passé, le présent et l'avenir des droits linguistiques au Canada***

Programme	
8 h 30	Inscription
9 h	Mot de bienvenue et présentation du rapport annuel 2015-2016 du PADL
9 h 20	Panel : Un regard sur le développement des droits linguistiques au Canada de 1867 à 2006 <ul style="list-style-type: none">▪ <i>De John A. Macdonald à Stephen Harper – pleins de « leçons » apprises</i>, par Me Ronald Caza, associé chez Caza Saikaley▪ <i>Le développement des droits linguistiques dans le domaine de communications et services de 1867 à 2006</i>, par Me Érik Labelle Eastaugh, avocat chez Caza Saikaley▪ <i>Le tableau</i>, par Me Michael Bergman, associé au cabinet Bergman & Assoc.
10 h 25	Pause santé
10 h 45	Panel : Un regard sur le développement des droits linguistiques au Canada de 1867 à 2006 (suite) <ul style="list-style-type: none">▪ <i>De John A. Macdonald à Stephen Harper – pleins de « leçons » apprises</i>, par Me Ronald Caza, associé chez Caza Saikaley▪ <i>Le développement des droits linguistiques dans le domaine des communications et services de 1867 à 2006</i>, par Me Érik Labelle Eastaugh, avocat chez Caza Saikaley▪ <i>Le tableau</i>, par Me Michael Bergman, associé au cabinet Bergman & Assoc.
11 h 40	Dîner et réseautage
12 h 40	Panel : Les poursuites judiciaires depuis l'abolition du Programme de contestation judiciaire en 2006 et au cours du mandat du PADL jusqu'en 2016 <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Les droits linguistiques dans le domaine de l'éducation de 2006 à 2016 : constats nébuleux d'un océan à l'autre</i>, par Me Paul Marshall, associé au cabinet Emond Harnden▪ <i>Pas de tortue contre la vague d'assimilation</i>, par Me Roger Lepage, associé au cabinet Miller Thomson▪ <i>Les droits linguistiques: développement législatif et judiciaire de 2006 à 2016, la politique des petits pas</i>, par Me Michel Doucet, professeur à l'Université de Moncton
14 h 10	Pause santé
14 h 25	Panel : Les questions juridiques importantes à l'avenir des droits linguistiques au Canada <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Pérennité des écoles francophones : l'importance de s'adapter à l'exogamie</i>, par Me David P. Taylor, associé au cabinet Juristes Power▪ <i>Les questions juridiques importantes à l'avenir des droits linguistiques en services et communications</i>, par Me Pierre Foucher, professeur à l'Université d'Ottawa▪ <i>L'avenir des droits linguistiques au Canada dans les domaines législatif et judiciaire</i>, par Me Nicolas Rouleau
15 h 50	Remerciements et fin de la rencontre